Parc national de forêts

Orientation 2. Améliorer la connaissance des patrimoines

Les patrimoines du territoire sont connus de façon très hétérogène et l'information est d'une manière générale encore trop peu diffusée.

Les forêts et les agrosystèmes font l'objet d'inventaires et de suivis par des acteurs divers mais ils sont peu comparables car adossés à des protocoles propres à chaque commanditaire. L'état des connaissances sur les écosystèmes forestiers (leur état de conservation, leur résilience face au changement climatique, les relations entre gestion forestière et biodiversité, etc.) est encore partiel. Il en est de même pour celui sur les techniques culturales agricoles, la diversification des rotations ou la biodiversité dans les parcelles cultivées.

La connaissance sur les autres patrimoines naturels, leur localisation précise, leur fonctionnement, leur état de conservation et les services qu'ils rendent peut être aussi améliorée et éclairée par des recherches sur l'histoire de l'environnement.

L'eau, au centre de nombreuses politiques visant sa préservation, ne fait pourtant pas l'objet, sur le territoire, de suivis réguliers, qualitatifs ou quantitatifs, et le fonctionnement naturel des cours d'eau n'est pas bien connu.

Enfin, les composantes du patrimoine culturel (sites archéologiques, patrimoine immatériel et bâtiments d'intérêt patrimonial notamment) sont encore insuffisamment recensées et étudiées.

À l'échelle de l'ensemble du territoire du parc national, les thématiques mises en avant dans la stratégie scientifique du Parc national et étudiées prioritairement dans le cœur trouvent une nouvelle résonance. De nouveaux champs d'application sont possibles en raison du territoire plus étendu, des compléments peuvent être apportés à certains sujets d'étude et des données socioéconomiques en lien avec les écosystèmes* étudiés peuvent être ajoutées.

L'approche territoriale globale complète le socle de connaissances. Elle met à disposition des acteurs locaux des outils pour maintenir le bon état des patrimoines naturels et culturels, pour accroître la résilience* des écosystèmes* forestiers ou des systèmes agricoles, ou encore pour préserver la disponibilité de la ressource en eau dans la perspective des effets du changement climatique. La présence de la forêt et de certains autres milieux ou espèces particulièrement sensibles constituent de précieux indicateurs de ce bon état écologique. Le Parc national est l'opportunité de préserver la biodiversité* et de développer une ingénierie novatrice dans la gestion des milieux naturels.

[...]

Mesure n°4. Améliorer la connaissance des milieux agricoles et de leur fonctionnement
[...]

MESURE N°4. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AGRICOLES ET DE LEUR FONCTIONNEMENT

Parc national de forêts

La finalité de cette mesure est de décliner la stratégie scientifique agricole, élaborée par le Conseil scientifique et validée par le Conseil d'administration du Parc national. Les thématiques de recherche retenues répondent à l'ambition de devenir un territoire pilote en matière d'agro-écologie* dans les zones agricoles intermédiaires et d'étayer le soutien à l'activité de polyculture élevage.

Pendant la durée de la charte, trois volets de recherche sont identifiés pour renforcer les connaissances propres aux spécificités du territoire (cf. orientation 12), qu'elles relèvent des sciences naturelles, économiques, humaines ou sociales. Ce sont :

- le fonctionnement des agrosystèmes et de toutes leurs composantes : fonctionnement propre des différents compartiments (sol, eau, air, etc.) et leurs interactions, biodiversité patrimoniale et fonctionnelle (pollinisateurs domestiques et sauvages, auxiliaires de culture, etc.), interactions faune domestique, faune sauvage et milieux, connaissance des habitats semi-naturels ou artificiels et des espèces associées. Étant particulièrement riche en écotones*, le territoire est un lieu d'étude privilégié des interactions entre milieux ouverts et espaces boisés, mais aussi d'expérimentation des pratiques permettant d'optimiser leur gestion ;
- le suivi des effets des changements globaux* et l'adaptation des agrosystèmes et des pratiques. Les recherches en lien avec la séquestration du carbone dans les sols agricoles (facteur 4 pour 1000*) sont privilégiées pour permettre le positionnement opérationnel des exploitants du territoire sur cette thématique : optimisation de la gestion des prairies, développement de couverts végétaux adaptés, techniques alternatives de lutte contre les ravageurs et biocontrôle, biodiversité des sols, etc. ;
- le suivi des cibles patrimoniales agricoles (prairies, pelouses, marais tufeux), dans le cadre de leur gestion conservatoire, notamment en cœur (cf. objectif 5).

Compte tenu de la faible représentation des agrosystèmes* en cœur et de leur diversité, ces actions de recherche liées aux agrosystèmes*, qu'elles soient fondamentales ou appliquées, sont à mener à l'échelle de l'ensemble du territoire du parc national.

Les résultats de ces recherches et expérimentations bénéficient d'une large diffusion aux acteurs du territoire (agriculteurs, conseillers, etc.) afin de permettre leur appropriation pour une gestion des espaces agricoles tournée vers l'agro-écologie* (cf. orientation 12).

ORGANISATION DES PARTENARIATS

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	CONTRIBUTION ATTENDUE DES COMMUNES ADHÉRENTES	AUTRES PRINCIPAU
- accompagne techniquement/ financièrement	- soutiennent les démarches engagées	État
- conduit des études	- facilitent la diffusion des résultats	Régions, Départements
- aide au montage de projets		Organismes de recherche
- partage les connaissances		Organismes professionnels
		Associations de protection
l P	age 2 / 3	I

Parc national de forêts

EXEMPLES D'ACTIONS

- Développer des protocoles de suivi de la séquestration du carbone dans les sols cultivés.
- Développer les expérimentations sur l'implantation de bandes enherbées, notamment en interface forestière.

[...]

Pages 75 et 79

Référence ID de l'article : #6325

Auteur: Tessa Vernier

Dernière mise à jour : 2020-08-04 09:39